

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): C'est bien là notre intention, mais sa mise en œuvre dépendra de la décision de la Chambre. Nous espérons présenter à la Chambre la mesure visant cette question assez tôt pour en arriver au résultat voulu.

(Texte)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre. Peut-il nous assurer qu'avant de présenter cette mesure à la Chambre, il entamera les pourparlers nécessaires avec le gouvernement de la province de Québec?

(Traduction)

Le très hon. M. Pearson: On a déjà discuté de cette question avec les provinces.

QUESTIONS OUVRIÈRES

SAINT-JEAN (TERRE-NEUVE)—RÈGLEMENT DE LA GRÈVE DES DÉBARDEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): J'aimerais poser une question au ministre du Travail. Vu qu'une grève des débardeurs se poursuit à Saint-Jean (Terre-Neuve) depuis environ quatre semaines, le ministre peut-il nous dire quelles mesures on prend pour rapprocher les parties et résoudre le problème?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Le fonctionnaire supérieur du ministère du Travail dans les provinces de l'Atlantique s'occupe de la situation depuis plusieurs jours. Ses efforts, ainsi que ceux d'autres fonctionnaires du ministère, de concert avec un comité formé de trois hommes, du *Board of Trade* de Terre-Neuve, ont échoué jusqu'ici et il y a encore d'assez grandes divergences entre les deux parties.

L'hon. M. Starr: Puis-je poser une question complémentaire? A la suite de cet échec, des démarches pour rapprocher les parties, selon l'expression du ministre, est-ce que le ministre ne songe pas à opérer ce rapprochement de sa propre initiative?

L'hon. M. MacEachen: Oui, monsieur l'Orateur, si les circonstances justifient une autre intervention du ministère, l'intervention aura lieu. Les parties ont rejeté une proposition d'arbitrage dont la décision les lierait, et les employeurs ont rejeté, sauf erreur, une proposition visant à l'établissement d'une commission d'enquête dans les différends industriels. Dans les circonstances, j'assurerai l'honorable député de l'Ontario qu'à tout moment où d'autres tentatives de médiation pourraient paraître utiles, on les entreprendra.

(Texte)

ÉCART ENTRE LES CHIFFRES DE LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE ET D'AUTRES DONNÉES STATISTIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Pierre-André Boutin (Dorchester): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Selon le Bureau fédéral de la statistique, le nombre de personnes réclamant des prestations d'assurance-chômage, au 31 mars, était de 597,300. D'un autre côté, les données statistiques officielles du chômage, au 18 avril, indiquaient 403,000 chômeurs dans tout le Canada.

L'honorable ministre pourrait-il nous expliquer clairement cet écart entre les deux chiffres, l'un basé sur le rapport de la Commission d'assurance-chômage et l'autre sur un échantillonnage?

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! L'honorable député voudrait-il inscrire cette question au *Feuilleton*?

(Texte)

M. Boutin: Monsieur l'Orateur, je désire soulever cette question après dix heures.

(Traduction)

LES FINANCES

ALLOCATIONS FAMILIALES—VERSEMENT, À L'AUTOMNE, DES ALLOCATIONS AUX JEUNES DE 16 ET 17 ANS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Monteith (Perth): J'aimerais poser une question au ministre des Finances ou au premier ministre. Comme les modifications à la loi de l'impôt sur le revenu visant à étendre les allocations familiales aux étudiants de 16 et 17 ans ont été retirées parce qu'on a l'intention de présenter plus tard une modification générale, peut-on nous fournir l'assurance que les enfants qui fréquenteront l'école l'automne prochain pourront bénéficier de ces allocations familiales?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Personne ne peut fournir cette assurance, car tout dépend de la décision que prendra la Chambre des communes et du moment où elle sera prise.

L'hon. M. Monteith: Puis-je poser une question supplémentaire? La mesure sera-t-elle présentée à la Chambre assez longtemps d'avance pour que ces allocations puissent être versées?

Le très hon. M. Pearson: Oui, monsieur l'Orateur.